

OBJET : Fournitures scolaires destinées aux écoles primaires pour les années 2005 à 2007.
Approbation du projet de marché et de sa procédure de passation.
Autorisation de sa signature par Monsieur le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le projet de marché,

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 72,

Vu le budget municipal,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe "Union pour un nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve la procédure d'Appel d'Offres en vue de la passation du marché cité en objet comportant les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 60 000 € Seuil maximum : 200 000 €

La dépense sera imputée au budget communal sur les exercices concernés au :

- 303 / 6067 / 211 pour les maternelles,
- 303 / 6067 / 312 pour les élémentaires.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire, subséquemment à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 30 septembre 2004, à signer le marché avec l'entreprise :

Papeteries PICHON
ZI Molina la Chazotte
97 rue Jean Perrin – BP 315
42353 LA TALAUDIÈRE Cedex

Pour le Maire,

L'Adjoint Délégué

